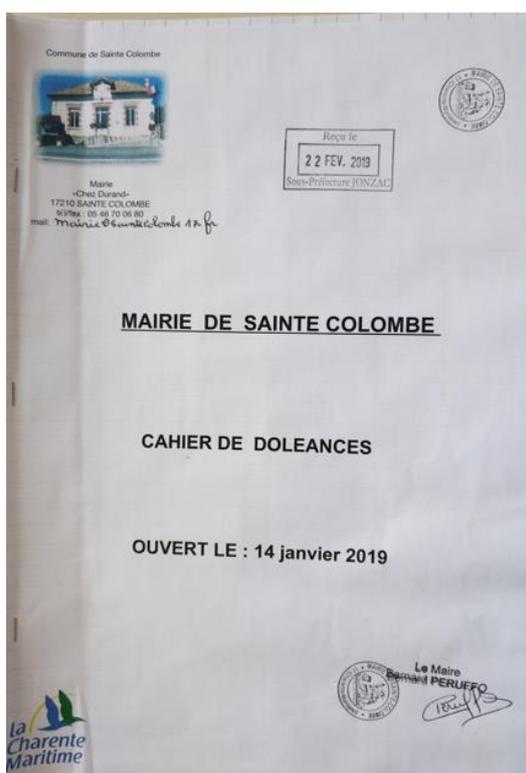


Sainte-Colombe

code INSEE : 17319

108 habitants

Communauté de communes : Haute Saintonge



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W311) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 4 pages de cahier grand format grands carreaux agrafées (3 agrafes à gauche).

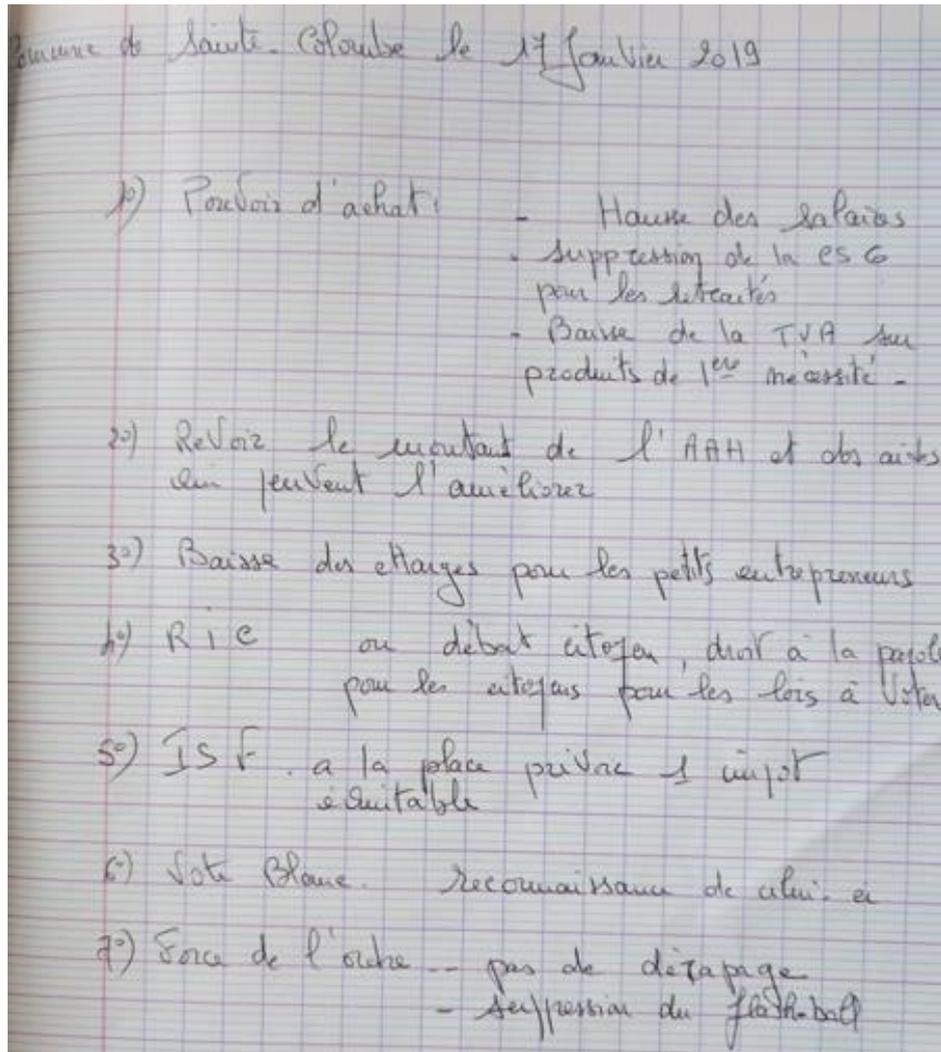
Couverture personnalisée avec photo de la mairie et logo du département.

Titre : Cahier de doléances.

Ouvert le 14 janvier 2019 et clos le 20 février 2019, signature du maire.

2 contributions.

Reçu à la sous-préfecture de Jonzac le 22 février 2019



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 13 lignes, 92 mots

Commune de Sainte-Colombe, le 17 janvier 2019

1°) Pouvoir d'achat :

- Hausse des salaires.
- Suppression de la CSG pour les retraités.
- Baisse de la TVA sur produits de 1^{ère} nécessité.

2°) Revoir le montant de l'AAH et des aides qui peuvent l'améliorer.

3°) Baisse des charges pour les petits entrepreneurs.

4°) RIC ou débat citoyen, droit à la parole pour les citoyens pour les lois à voter.

5°) ISF : à la place, prévoir 1 impôt équitable.

6°) Vote blanc : reconnaissance de celui-ci.

7°) Forces de l'ordre : - Pas de dérapage.

- Suppression du flashball.

[Signature]

2. Manuscrit, 16 lignes, 77 mots

1) Augmentation du SMIG de 15 %.

2) Augmentation des salaires inférieurs à 2000 € de 10 %.

3) Indexation de retraites sur l'inflation.

4) RIP.

5) Dissolution des « commissions Théodule ».

6) Suppression du Sénat.

7) Limitation des revenus des hauts fonctionnaires.

8) Diminution des revenus des ministres, parlementaires, élus divers, à l'exclusion des maires.

9) Reconnaissance du vote blanc.

10) Proportionnelle.

11) Une justice équitable entre les nantis et le reste de la population.

Le 17.01.2019

[Signature]

[FIN]